



## Election du 4 décembre 2014 Comité technique de l'ENIM

*Le comité technique, un cadre de concertation au sein de l'ENIM*

*Le comité technique est présidé par le directeur accompagné du secrétaire général.*

### Pourquoi une liste commune CGT-FSU ?

*La CGT et la FSU ont constaté leur accord sur la gravité de la situation et la nécessité de développer l'action unitaire pour le service public et ses agents.*

*En 2011, aux dernières élections, nous avons déjà présenté une liste commune de candidats à l'élection des représentants du personnel au comité technique ministériel.*

*Cette alliance s'est traduite par de larges accords dans la défense des agents et des prises de positions communes sur tous les grands sujets d'actualité.*

*Nos combats et nos valeurs sont vraiment très proches, voire identiques.*

*C'est pourquoi nous présentons de nouveau une liste commune à l'élection pour le comité technique ministériel pour que s'affirme l'expression majoritaire d'un syndicalisme de transformation sociale, unitaire et rassemblé.*

*Et, cette année, nous poursuivons notre partenariat à l'ENIM en présentant également une liste commune pour représenter tous les agents de l'établissement.*

C'est une instance où CGT et FSU portent les revendications de l'ensemble des personnels et peuvent interpeller les responsables de l'ENIM au plus haut niveau.

Le CT doit examiner toute question concernant l'organisation des services. Il est aussi consulté sur les primes attribuées aux agents.

Désormais les représentants du personnel au comité technique disposent de pouvoirs accrus : la direction ne peut plus passer outre un avis défavorable unanime de l'ensemble des représentants du personnel. Mais elle peut reconvoquer le comité et passer en force.

Toutefois, malgré ses limites, ce pouvoir de blocage donne aux syndicats un délai pour appeler les agents à se mobiliser pour contrer un projet inacceptable.

#### Vos candidats CGT et FSU

- |                                 |                 |
|---------------------------------|-----------------|
| 1- COMBE- BESNARD Nelly .....   | SACDD           |
| 2- DROFF Olivier.....           | SACDD           |
| 3- HENNE Sophie.....            | SGM             |
| 4-PANOS- SANCHEZ Claudine ..... | SACDD           |
| 5-VAIN Dominique .....          | AA              |
| 6-LE ROUX Christine.....        | SACDD           |
| 7-REBAI-TEDESCHI Josyane.....   | AA              |
| 8-CANDALH Christian.....        | SACDD           |
| 9-TORTAY Aline.....             | AA              |
| 10-LE TROCQUER Alain .....      | SGM             |
| 11-LE BIHAN Anne .....          | SACDD           |
| 12-LAFON Marie José.....        | SGM             |
| 13-THERSIQUEL Nicole.....       | SACDD           |
| 14-LEMUR Mireille.....          | SGM             |
| 15-BONNET Geneviève .....       | SGM             |
| 16-TOULIOU Patricia .....       | SGM             |
| 17-PEROT Anne.....              | Contractuelle A |
| 18-FOULON Isabelle.....         | SACDD           |
| 19-SCHLOTTER Maria .....        | SGM             |
| 20-DEBRUYNE Lucette .....       | SGM             |

## ***Pour la première fois des élections générales***

Tous les agents des trois fonctions publiques (État, territoriale, hospitalière) vont voter le même jour pour leurs comités techniques ministériels, les CT de leurs services ou établissements publics, CAP, CCP et CAD.

Ce vote établit la représentativité des syndicats **notamment pour signer ou empêcher des accords**. Et un vote pour la CGT et la FSU, sera l'occasion d'affirmer la nécessité d'unité d'action syndicale pour défendre les intérêts de l'ensemble des agents dans toute la fonction publique.

Votre vote pour le comité technique de l'ENIM déterminera aussi la composition d'instances importantes de l'établissement : comité d'action sociale (CAS), comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), commission formation.

## ***Nos axes d'action***

Lutter contre la pression à la baisse des effectifs, la réduction permanente des missions publiques, le chantage et l'individualisation, armes concrètes du management imposé d'en haut !

Gagner des droits nouveaux, faire évoluer les statuts dès lors qu'il s'agit d'élargir les possibilités de progression professionnelle des personnels, avec le double souci du respect de l'égalité et de la reconnaissance des qualifications !

La CGT et la FSU revendiquent des emplois publics statutaires et la titularisation de tous les contractuels et non titulaires dans de bonnes conditions.

La CGT et la FSU revendiquent pour tous, des conditions de travail dignes et respectueuses de l'être humain.

## ***Il faut redonner du sens à nos missions***

La profonde déstabilisation du service public par le « tout marché », les vagues successives de réorganisation des services font de la compétition et de la concurrence les clefs de voûte du management des hommes et des femmes, comme des budgets.

Cette politique a abouti à la déstructuration des services, à la destruction des emplois de nos ministères.

Et l'ENIM n'a pas été épargné (transformation de statut, déménagement du siège,...)

**Au comité technique, vos représentants CGT et FSU œuvreront pour que l'ENIM puisse continuer à assurer sa mission au service des marins et de leur famille avec des fonctionnaires d'Etat.**



**Le 4 décembre 2014**

